

Social Les associations se disent incapables de faire face à la concurrence des entreprises

L'aide à domicile fragilisée

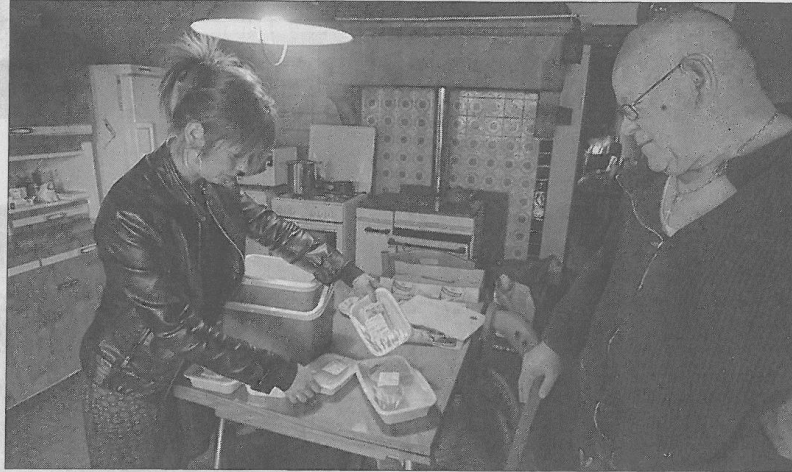
Besançon. Le 16 juin dernier, l'Union régionale de l'aide, des soins et des services à domicile (UNA) de Franche-Comté lançait un cri d'alarme aux conseils généraux de la région. L'union, qui fédère 9 associations prestataires d'aide et de services à domicile, dénonce plusieurs choses parmi lesquelles une concurrence à laquelle elles ne peuvent pas faire face.

Dans un communiqué, l'association dit craindre la disparition de 2000 emplois en Franche-Comté dans les associations d'aide et de soins à domicile. Selon ses calculs, 15.000 usagers pourraient ne plus avoir accès à leurs services ces prochaines années.

Les associations plus chères

Historiquement, ce sont les associations qui ont pris en charge la demande émergente de soins à domicile. Deux évolutions législatives ont ensuite permis à des entreprises à but lucratif de se positionner sur ce marché.

C'est également la législation qui favorise les entreprises, selon Gwendola Dumond, de l'UNA Franche-Comté. « Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a permis aux entreprises de faire baisser leurs charges, alors que les associations n'y sont pas éligibles. » Celles-ci peuvent bénéficier d'un abattement de leurs taxes sur salaires d'un montant fixe de



■ L'UNA craint que 15.000 personnes ne soient plus aidées.

Photo Dominique ROQUELET

20.000 euros, alors que le CICE est calculé à partir d'un pourcentage de la masse salariale. Le premier désavantage est donc fiscal.

Le second est pointé du doigt par Marie-Paule Belot, directrice générale d'Eliad, une association d'aide à domicile qui couvre le Doubs et la Haute-Saône : « Nos associations couvrent de très grandes zones et ne refusent personne : nous prenons en charge les personnes où qu'elles habitent et peu importe les soins dont elles ont besoin. Les entreprises, elles,

peuvent choisir de s'installer en centre-ville et de ne pas prendre en charge certains besoins. » Cette différence de statut juridique a pour conséquence une différence de coûts de revient. Une heure d'aide à domicile revient donc, dans la plupart des cas, plus chère lorsqu'elle est assurée par une association que par une entreprise.

Disparités régionales

Enfin, plus généralement, les associations d'aide à domicile s'affolent du manque de revalorisation de l'allocation

personnalisée d'autonomie (APA). C'est le conseil général qui fixe le montant horaire des services à domicile financés par cette allocation. Lorsque le montant est trop faible, soit les associations travaillent à perte, soit l'utilisateur complète sur ses propres deniers. Eliad, par exemple, a connu un déficit d'un million d'euros en 2013. L'UNA demande donc une revalorisation de l'APA.

En Franche-Comté, la situation varie beaucoup d'un département à l'autre. Le Doubs fait figure de précur-

seur : « Nous avons établi une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, ce qui permet de garantir dans le temps la qualité du service rendu », explique Etienne Pettimengin, directeur général adjoint en charge des solidarités au conseil général du Doubs. Cette convention a également pour avantage de donner de la visibilité aux associations sur plusieurs années. Le conseil général revalorise chaque année l'APA, qui s'élève à 21,61 euros de l'heure en moyenne en 2014. En Haute-Saône et dans le Jura, la situation est plus critique, selon l'UNA Franche-Comté. Dans le Jura, la dernière revalorisation de l'APA a eu lieu en 2002, à 17,50 euros.

Conscients des difficultés criantes des associations d'aide à domicile, les élus ont voté, cette année, le déblocage de 170.000 euros pour faire face aux coûts engendrés par le travail le week-end et en soirée. Au conseil général de Haute-Saône, l'APA sera revalorisée d'1,50 euros ces 18 prochains mois. « Nous sommes un département pauvre », constate Emmanuel Faivre, le directeur général des services liés à la santé du conseil général. « Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais nous sommes dans un contexte où d'autres dépenses augmentent également très fortement, comme celles liées au RSA par exemple. »

Laure DELACLOCHE